

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE VALCOURT

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 13 DÉCEMBRE 2021

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE VALCOURT, LE LUNDI 13 DÉCEMBRE 2021 À 19h30

LA SÉANCE EST SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR

Pierre Tétrault MAIRE

MADAME ET MESSIEURS LES CONSEILLERS

PRESENTS :

MARIE-CLAIRE TÉTREULT	siège 1	VICKY BOMBARDIER	siège 2
DANIEL LACROIX	siège 3	DANY BOYER	siège 4
DANY ST-AMANT	siège 5		

ABSENTS :

JULIEN BUSSIÈRES siège 6

Étaient également présents : Karine Boucher, directrice générale
Lydia Laquerre, greffière

ORDRE DU JOUR

1. **AVIS DE MOTION RÈGLEMENT NUMÉRO 639 CONCERNANT L'IMPOSITION DES TAXES ET COMPENSATION POUR L'ANNÉE 2022**
2. **AIDE FINANCIÈRE – COMITÉ ÉLÉ**
3. **ENTENTE ENTRE LA VILLE DE VALCOURT ET LE GRAND PRIX SKI-DOO DE VALCOURT**
4. **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

462-21-12-13 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE MARIE-CLAIRE TÉTREULT, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY ST-AMANT ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE l'ordre du jour soit accepté, tel que proposé.

463-21-12-13 AVIS DE MOTION – DÉPÔT ET PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 639 CONCERNANT L'IMPOSITION DES TAXES ET COMPENSATION POUR L'ANNÉE 2022

Monsieur le conseiller Dany St-Amant donne avis de motion qu'à une prochaine séance du Conseil, le règlement intitulé : « **RÈGLEMENT 639 CONCERNANT L'IMPOSITION DES TAXES ET COMPENSATION POUR L'ANNÉE 2022** » sera présenté pour adoption.

Il est également fait dépôt du projet de règlement séance tenante.

Une dispense de lecture dudit règlement est demandée afin d'alléger la procédure.

Une copie dudit projet de règlement est remise aux membres du Conseil municipal et est disponible sur le site internet de la Ville de Valcourt, le tout conformément à la loi. De plus, celui-ci peut être consulté au bureau de la Ville de Valcourt.

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

ADOPTÉE

464-21-12-13 **AIDE FINANCIÈRE – COMITÉ ÉLÉ**

ATTENDU la demande de contribution financière du Comité Élé;

ATTENDU la recommandation du Comité des commandites;

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE VICKY BOMBARDIER, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY BOYER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'accepter la demande de contribution financière du Comité Élé, pour un montant annuel de 145 \$ (p.b. 02-190-00-970).

ADOPTÉE

465-21-12-13 **ENTENTE ENTRE LA VILLE DE VALCOURT ET LE GRAND PRIX SKI-DOO DE VALCOURT**

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY BOYER, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANIEL LACROIX ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal accepte le protocole d'entente 2021-2022, entre la Ville de Valcourt et le Grand Prix Ski-doo de Valcourt, selon les termes et conditions de l'entente et ce, conditionnellement à ce que les bureaux du GPSV demeurent à Valcourt;

QUE le Conseil municipal autorise monsieur Pierre Tétrault, maire, et madame Karine Boucher, directrice générale, à signer, pour et au nom de la Ville de Valcourt, le protocole d'entente entre la Ville et le Grand Prix Ski-doo de Valcourt.

ADOPTÉE

466-21-12-13 **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

L'ordre du jour étant épuisé

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY ST-AMANT, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la séance soit levée;

La séance est levée à 19h09.

ADOPTÉE

Pierre Tétrault, Maire

Me Lydia Laquerre, Greffière